



**LE PARTENARIAT
PUBLIC PRIVE :**

**Une méthodologie
prometteuse**

Sommaire

- Rappel sur la bioénergie dans les pays en développement
- Le Partenariat Public Privé les finalités de chacun
- PPP un cadre adapté Ou produire? Pourquoi? Comment?
- Qui fait quoi?

Le renchérissement du coût de l'énergie

Un phénomène majeur et irréversible

- La consommation d'énergie en croissance
- Raréfaction et renchérissement
- Impacts négatifs sur l'environnement
- Situations conflictuelles
- Fracture énergétique

Se préoccuper de ressources nouvelles

N'oublions pas que :

- Le stock d'énergies fossiles aura été utilisé dans une période de cent cinquante ans ;
- Que le soleil est désormais le plus grand pourvoyeur d'énergie ;
- Que l'énergie solaire captée par la plante constitue une nouvelle chance pour les pays du Sud.

P.P.P. Les finalités de chacun le « public »

- Elles doivent être claires dès le départ ;
- Le « public » recherchera à résoudre son approvisionnement national en énergie ;
- A profiter de cette occasion pour développer le pays et plus particulièrement l'agriculture ;
- A initier du développement local, emploi et éventuellement des retombées telles que l'électrification ou l'artisanat connexe ;
- Veillera au développement de productions vivrières ou alimentaires en complément de la production de la biomasse.

P.P.P. Les finalités de chacun

« Le privé »

- Le « privé » recherche une rentabilité et une sécurité pour ses investissements. Il demandera au « public » un cadre adapté, juridique, fiscal de sécurité des biens et des personnes.
- Sans la présence du privé investisseur, les réalisations risquent de ne pas se concrétiser, sans un rôle actif et partenaire des pouvoirs publics rien ne peut valablement et durablement se faire.
- Le partenariat Public privé doit être conçu dans un esprit « gagnant gagnant ».

Le P. P. P.

Un cadre adapté pour relever le défi de la production de bioénergie

D'ABORD OU PRODUIRE?

- Produire de la bioénergie par les plantes mobilise des surfaces et éventuellement de la ressource en eau.
- Il appartient au « public » (notion prise au sens large de l'international au local), soit de déterminer les lieux adéquats, soit donner les autorisations en fonction des lieux choisis par le « privé ».
- Mais l'investisseur a aussi son mot à dire dans les choix d'implantation en fonction des questions de logistique par exemple, il peut refuser ou demander que des investissements publics soient réalisés (voies de communication par ex.).
- Pour cette question des lieux une concertation est nécessaire et un accord public explicite.



Comment produire?

- La question du comment est importante
- Quelles productions?
- La prise en compte des questions d'environnement de durabilité?
- L'utilisation de l'eau comment ?
- La bonne gestion du patrimoine sol
- Autant de questions qui devront être résolues par le dialogue P.P.P. et aboutir au cahier des charges.

Avec qui produire?

- La production de bioénergie est synonyme d'emploi ;
- Soit le privé investit dans toute la filière d'amont au produit fini et à recours à la main d'œuvre locale et salariée ;
- Soit il propose aux paysans une contractualisation pour la partie « amont ».
- Dans les deux cas les choses doivent être précisées dès le départ dans un cadre bien défini
- Il peut évidemment y avoir des systèmes mixtes



Conclusion

- La production de bio énergie est une opportunité pour le développement des pays émergents disposant de surfaces importantes.
- C'est une chance à saisir pour développer leur agriculture, lutter contre la pauvreté et offrir de l'emploi.
- C'est aussi une opportunité qui leur permettra d'apporter leur contribution à la lutte contre le changement climatique.
- L'approche par un Partenariat Public Privé est une méthode qui allie rapidité efficacité et respect des prérogatives de chacun.